



de Saint-Julien-en-Beauchêne

Sans nom !! Et oui car nous vous proposons, à vous tous, habitants et lecteurs de Saint Julien en Beauchêne, de faire des propositions pour titrer ce bulletin municipal.

Celui-ci aura l'ambition de vous informer sur les actions, projets de notre commune réalisés, en cours et/ou envisagés, nouveautés, évènements.

Alors adressez vos propositions à l'adresse mail de la Mairie : stjulien05@orange.fr

Déjà quelques semaines qu'une nouvelle équipe s'est mise au travail. Après l'établissement des budgets 2024 (priorité comptable), l'action municipale s'est orientée vers la poursuite des actions déjà projetées précédemment mais non initiées :

- Des travaux d'urgence ont été menés de façon à redimensionner les ouvrages de collecte des eaux pluviales du hameau des Oches, encore partiellement en cours du fait des intempéries survenues le lundi de Pâques.
- Le marché d'appel d'offres pour la réfection de la chapelle de Vaunières a été lancé et le choix des entreprises sera mené à bien lors du prochain conseil municipal. Le chantier s'étalera de Juin à Octobre 2024.
- Les devis de voirie tant au niveau de la déclaration de catastrophe naturelle de 2023, que de l'entretien des voies ont été réalisés et les demandes de subvention sont en cours.
- Des travaux d'entretien ont été initiés et réalisés dans le secrétariat de la mairie grâce à Patrice, notre agent technique (profitons pour le remercier de ses compétences et de ses réalisations), par la pose d'un parquet isolé ; une pompe à chaleur viendra compléter l'amélioration thermique des locaux.
- L'appartement municipal disponible a été loué à une jeune femme travaillant sur la commune.
- Des devis sont en cours d'élaboration pour améliorer l'isolation des locations municipales : fenêtres et portes, ainsi que plafonds pour les appartements ;
- L'isolation par l'extérieur ainsi que le remplacement des menuiseries pour le bâtiment des Créations du Bochaïne est en cours.
- Un projet d'amélioration thermique est également à l'étude pour la salle polyvalente. Les dossiers de demandes de subventions auprès des organismes officiels sont menés dans le même temps.
- Le dossier des jeux d'enfants a été repris suite à des erreurs dans son élaboration première, et réinitialisé pour 2024.

La nouvelle municipalité :

Hélène SALETTI Maire, Baptiste VIALET 1^{er} adjoint en charge du suivi des travaux,
2^{ème} adjoint Sylvain BAUCHAU avec la délégation Enfance Jeunesse et Nouvelles technologies.

Ils sont aidés dans les tâches municipales par les huit autres conseillères et conseillers dont Benoît CHARLEAU et Franck RUEL nouvellement élus le 21 janvier ainsi que de Alice FERMENT, Cécile STEFANI, Michel BOURGAT, Jean Pierre GAUTHIER, Alain PASCAL ET Jean SERRI. Tous auront à cœur l'intérêt du village et de ses habitants, et malgré les longueurs administratives espèrent mener à bien quelques nouveaux projets.

Des délégués aux diverses commissions de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy ont été nommés :
Ils et elles, assistent aux réunions développant des thématiques intéressantes pour notre commune : mobilité avec des projets de navettes du marché, service aux habitants avec des transports pour les séniors, tourisme, environnement, énergies renouvelables...etc...!

CCBD
Communauté de Communes Buëch Dévoluy

Pôle Services Aux Habitants
« Séniors et leurs familles »

TRANSPORT COLLECTIF ACCOMPAGNÉ

Pour les personnes de + de 60 ans en perte d'autonomie

RDV médicaux ?
RDV chez un spécialiste ?
Moment de convivialité ?

2024 Destination **GAP**
En matinée

Mardi 23 Janvier
Mardi 27 Février
Mardi 26 Mars
Mardi 23 Avril
Mardi 28 Mai
Mardi 25 Juin

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLACES LIMITÉES
RENSEIGNEMENTS et TARIF

Brigitte : 06 68 59 52 40
Robyn : 06 98 94 28 43

IPNS

CCBD
Communauté de Communes Buëch Dévoluy

Pôle Services aux habitants
« Séniors et leurs familles »

Transport Collectif accompagné

Direction > VEYNES

Pour les personnes en perte d'autonomie de 60 ans et +

1er Jeudi du mois
2e Jeudi du mois
3e Jeudi du mois
4e Jeudi du mois

Places limitées
Inscription obligatoire auprès de:
Ode 06 98 94 23 45
Robyn 06 98 94 28 43
Brigitte 06 68 59 52 40

Comme par exemple ci-dessus :

Pour nos séniors Transport collectif accompagné vers Gap le mardi, vers Veynes le 3^{ème} jeudi de chaque mois (tel Robyn : 06 98 94 28 43)

Ce qui s'est passé ces dernières semaines :

État civil :

Nous avons eu le plaisir d'apprendre l'arrivée d'Eliott le 19 février dernier chez Alice Ferment et Valentin Tremet aux hameau des Oches, à qui nous souhaitons le meilleur avec cette belle famille !

Et la tristesse du départ de Bruno Berthoulat ce 17 avril.

Les manifestations festives :



Ce dimanche 31 mars, jour de Pâques, était organisé une Chasse aux Œufs. Celle-ci est le premier fruit d'un partenariat entre notre Commune et l'association « Saint-Julien d'Ici et d'Ailleurs ».

Cette manifestation prévue en plein air et plein champ comme il se doit, s'est réfugiée dans la salle polyvalente du fait d'une météo très pluvieuse ! Qu'importe ! La bonne humeur et la joie des enfants ont effacé la grisaille du ciel, et c'est avec bonheur que nous avons accueilli 25 enfants de tous âges habiles à découvrir les œufs cachés. Enfants, parents, grands-parents se sont ensuite réunis autour d'un sympathique goûter. Merci à toutes et à tous de leur participation !

Le programme d'animations qui vous sera proposé vous est communiqué ci-après ; vous y trouverez les manifestations festives jusqu'au 15 août prochain :

***Samedi 27 et dimanche 28 avril 2024 « Le Théâtre magique » parking en face de l'Hôtel-restaurant Les Alps, RD 1075**



Le samedi 27 avril ainsi que le dimanche 28 avril, un camion théâtre de 90 places accueillera un atelier de magie pour les enfants de 4 à 12 ans le matin à 10h ; tarif : 12 € (pour les enfants du village atelier offert par l'association Saint-Julien d'Ici et d'Ailleurs)

Le samedi 27 avril après-midi à 15h puis à 18h, le dimanche 28 avril à 15h, aura lieu un spectacle de magie ;

tarifs : enfant jusqu'à 10 ans : 10 €

adulte : 15 €



***Dimanche 16 juin 2024 à 15h à l'Eglise Saint Blaise de Saint-Julien-en-Beauchêne :**

Chant choral de l'école d'arts de Veynes sous la direction de Milan Faure

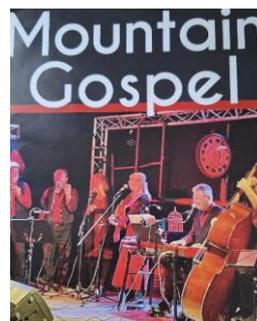
***Samedi 22 juin 2024 à la salle polyvalente à partir de 19h00, Feu de la Saint Jean**

Apéro, Merguez -frites ou repas tiré du sac ! **Musique et danse folklorique !**

Et avant d'allumer le « Feu », **retraite au flambeau** dans les rues du village

***Samedi 6 juillet 2024 à 21h à l'Eglise saint Blaise de Saint-Julien-en-Beauchêne :**

Chant et musique Gospel avec « **Mountain Gospel** »



***Mercredi 17 juillet 2024 : Cinéma avec la Cinémathèque de Montagne à 21h15**

à la salle des Fêtes - au programme 2 films : « Le voyage de l'eau en Durance » suivi de «Le lièvre variable »

***Samedi 20 juillet 2024 à la salle polyvalente**  **à partir de 11h00, Fête du Village**

Repas le midi sous barnum 15€ (réservations  par tel avant le samedi 13 juillet)

Dany : 06 31 40 13 51 ou Walid : 06 51 16 63 99), concours de pétanque, ambiance et jeux kermesse, le soir apéro dinatoire suivi d'un bal animé par le DJ PETIT-BARRA



***Dimanche 21 juillet 2024, à partir de 8h00 Brocante dans les rues du village**

Nombreux stands, petite restauration et animations.

Réservations pour les exposants auprès de Claude (2 € le ml), tel : 06 22 73 14 91

***Vendredi 26 juillet 2024 à 21h00 à l'Eglise Saint Blaise de Saint-Julien-en-Beauchêne**

Festival de Chaillol 2024

Concert de musique classique du QUINTETTE CALYPSO

***Vendredi 9 août 2024 : Cinéma avec la Cinémathèque de Montagne à 21h15**

à la salle des Fêtes – au programme : « Aigle et Gypaète, les maîtres du ciel »



La suite au prochain bulletin !

Autres manifestations !

Les 27 et 28 avril de 10h à 18h « De Ferme en Ferme » : portes ouvertes gratuit organisé par le GR SIVAM PACA et AGRIBIO 05

De Ferme en Ferme : qu'est-ce que c'est ?

« La France de Ferme en Ferme » est un événement dont l'objectif est de **valoriser l'agriculture durable et les savoir-faire paysans**. Chaque année lors du dernier week-end d'avril, les fermes participantes ouvrent leurs portes au grand public. C'est l'occasion de découvrir des métiers, savoir-faire et pratiques agricoles durables au travers de **visites guidées**, de **dégustations** et d'**animations** !

- Randonnées gourmandes
- Repas paysans et petite restauration
- Concerts, ciné-débats
- Vente de produits fermiers
- Démonstrations de travaux agricoles (traction animale, chiens de troupeau, tonte de brebis...)
- Et bien plus encore... !



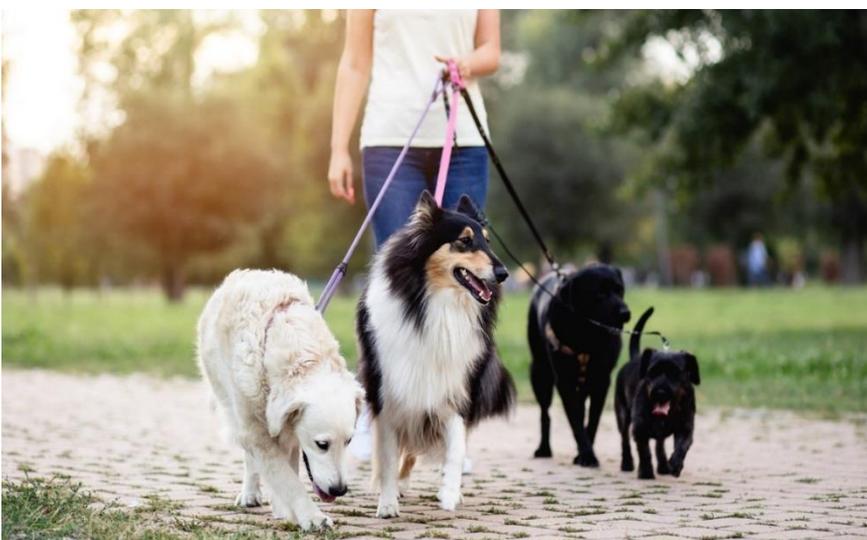
Le 8 mai à 11h15 : Commémoration armistice ; après celle-ci, un apéritif sera offert par la municipalité sous le préau de la Mairie préparé par Philippe (Délices des Papilles)

Le 11 mai à 18h00 en l'église Saint Blaise, célébration de la messe (communiqué de l'Echo de nos paroisses)

Quelques informations municipales :

À vos laisses ! Un petit rappel à tous les propriétaires de nos amis à quatre pattes ! Pour la tranquillité et le respect de tous, veillez à tenir en laisse vos compagnons gambadant lors de leurs promenades. Ainsi même les plus craintifs d'entre nous pourront, eux aussi, se balader à travers notre village sereinement. Merci à tous de votre compréhension.

Dans le même temps de la promenade, le ramassage des déjections à l'aide de sachets sera très apprécié de tous les piétons de notre commune. Pour cet effort- là, un grand merci à tous ! Nos amis à 4 pattes n'en seront que plus appréciés.



Rappel !

A partir du 15 avril et jusqu'au 30 juin,

comme chaque année, les propriétaires de chiens seront tenus de tenir leurs compagnons lors de leurs balades en forêt en dehors des allées forestières — c'est-à-dire les routes, chemins et sentiers dédiés à la promenade. En cas de non-respect, les propriétaires canins encourent une amende pouvant aller jusqu'à 750 euros.

Cette réglementation, en vigueur depuis 1955, a pour objectif de protéger les

animaux sauvages. C'est en effet à cette période de l'année que débute la mise-bas des mammifères et la nidification des oiseaux, rappelle l'Office national des forêts (ONF) sur [son site](#). Laisser gambader son chien partout sans laisse peut avoir « des conséquences très lourdes, parfois même irréversibles, sur les mammifères et les oiseaux qui vivent dans les bois ».

Retour sur les intempéries du 1^{er} avril !

Et bien non ce n'était pas un « poisson d'avril » !



La « contournante » est partie dans Bouriane !



Comme nous le voyons trop souvent, la fréquence de très fortes intempéries s'accélère, causant des dommages de plus en plus prégnants. Le devoir de la commune est depuis toujours de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la protection des biens et des personnes, ceci dans l'intérêt général.

Le 30 mai 2023, un épisode de pluie et grêle exceptionnel s'abattait sur le hameau des Oches causant de très importants dégâts (photo ci-contre).

Le 1^{er} avril 2024, c'est au-dessus des Eycharences que de fortes pluies se sont déversées causant des dégâts sur les chemins communaux. Dans le village et les hameaux, copieusement arrosés eux-aussi, l'eau a pénétré dans certaines caves adossées à la terre : les montagnes saturées ont généré des eaux profondes et de surface qui se sont répandues. Les travaux de remblaiement sont effectués par la Commune et le réaménagement des circulations d'eaux de ruissellement est en cours, mais ne seront rien si nous, habitants, ne faisons rien quant à l'entretien de nos environnements proches : caniveaux, drains, passages d'eau ancestraux...c'est l'affaire de tous pour mettre nos biens en sécurité, et en ce domaine chacun peut apporter une pierre, même petite, à cet édifice. Et pour cela commençons par chez nous !



Faudrait-il organiser des journées d'entretien de curage, élagage, débroussaillage ? On appelait ça la « corvée » dans le temps de nos parents et grands-parents ! Mais ça marchait plutôt bien ! Quel que soit le ou les moyens que nous mettrons en place, il importe que cela se fasse tous ensemble, car nous sommes tous concernés.

En attendant que cela soit organisé, si vous voyez des branches mortes dans un caniveau, ou encore des descentes d'eau obstruées, n'hésitez pas, si vos moyens physiques vous le permettent, débouchez ou signalez à la Mairie. D'avance merci pour cette solidarité.

Lotissement Chante Duc

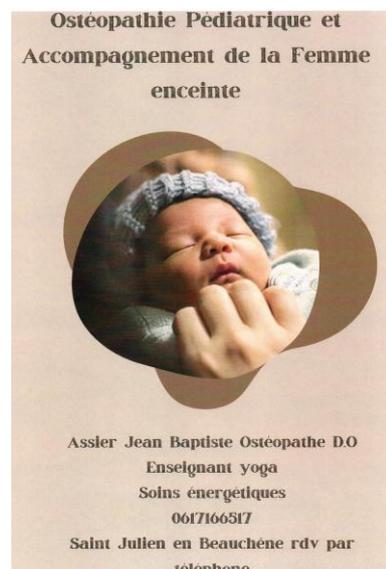
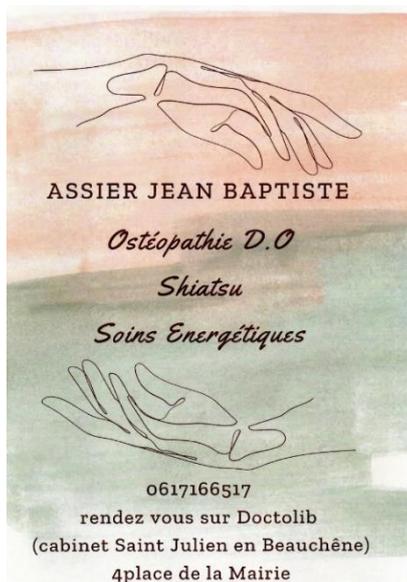
Avec une confirmation d'achat et une prise d'option sur 2 autres lots, la vente du lotissement Chante Duc semble se terminer. Des travaux sont entrepris sur certaines parcelles ; gageons que de nouvelles habitations sortiront rapidement de terre et que nous accueillerons de nouveaux habitants.

Bientôt à Saint-Julien :

Ostéopathie

Monsieur ASSIER Jean-Baptiste propose d'ouvrir des séances d'ostéopathie sur rendez-vous par Doctolib ou bien par téléphone en laissant un message ou un sms au 06 17 16 65 17. La prise de rendez-vous sera effective à partir du 20 avril, selon le calendrier de M. ASSIER .

Dans un premier temps celui-ci recevra sa patientèle au cabinet de Véronique Castaldi sis à la Mairie, 4 place de la Mairie à Saint Julien en Beauchêne.



Courses

La supérette PROXI de Lus la Croix Haute, reprise il y a 6 mois par Katy et David, propose aux habitants de notre commune de Saint Julien le service de commande par téléphone aux jours d'ouverture pour une livraison gratuite à domicile le lundi, destiné aux personnes en difficultés de déplacement (voir conditions avec Katy au 04 92 58 50 04).

Vous trouverez dans ce joli magasin bien achalandé et réaménagé, produits locaux et régionaux, fruits et légumes, pain cuit sur place, relais colis Poiscaille, relais Pick Up, gaz, cash commerçant, souvenirs, et bien sûr épicerie, produits ménagers, papeterie...

Magasin ouvert le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h30 et 15h30 à 19h00, le dimanche de 8h30 à 12h30.

Tel : 04 92 58 50 04

Mail : proxisuper26620@outlook.fr



LES NUMÉROS D'URGENCE



GENDARMERIE

17



POMPIER

18



SAMU

15



URGENCE SMS

114



EN L'EUROPE

112

Les numéros utiles :

Centre antipoison : 04.91.75.25.25
SPA de Veynes : 04.92.57.28.41
Vétérinaire de Veynes 04.92.58.00.37

Médecins de Aspres-sur-Buëch à 15 kms

Madame GROLL : 04.92.58.61.42
Monsieur LECHEVALLIER 04.92.21.41.25

Cabinets médicaux de Veynes à 22 kms

FORMERI – TORA : 04.92.57.20.11
MATHIEU : 04.92.58.05.42

Maison médicale de Lus à 7 kms

Médecin, Dr. GOUVERNEUR : 04.92.58.52.71
Cabinet infirmier : 04.92.58.52.60



Pharmacie la plus proche :

Rue des Jardins, à Aspres/Buëch 04.92.58.60.08

Mairie de Saint-Julien-en-Beauchêne 04.92.58.16.45
6 place de la Mairie
Mail : stjulien05@orange.fr